

éprouvent également le contre-coup, et chez eux le travail est bien plus fortement atteint. Si nos ouvriers sont obligés de subir quelques diminutions dans les heures de travail, ils n'en sont pas encore réduits à des chômages. Le Gouvernement veille d'ailleurs à ce que les classes ouvrières puissent trouver dans les chantiers de travaux publics des occupations, et un salaire dont elles pourraient être momentanément privées par la continuation de la crise américaine.

Il nous reste, pour compléter cette exposition sommaire des faits qui intéressent le commerce et l'industrie, à dire l'exécution qu'a reçue la loi du 1^{er} août 1860, autorisant un prêt de 40 millions à l'industrie, et à rappeler les deux lois votées par le Corps législatif dans sa dernière session. La première, du 12 juin 1861, a codifié la législation sur la caisse des retraits pour la vieillesse et a édicté certaines dispositions nouvelles favorables aux déposants; la seconde, du 1^{er} juillet, a rendu plus libéral le régime des rentes publiques dont le commerce tire de si précieux avantages.

Quant à la loi de 1860, un rapport émané du président de la commission chargée d'opérer la répartition de la somme de 40,000,000 et inséré au *Moniteur*, a fait connaître que le nombre des demandes d'emprunt s'était élevé à cinq cents et représentait un chiffre de 70 millions. Dès le mois d'avril 1861, la répartition de la somme à prêter avait été faite entre les emprunteurs dont les demandes avaient été reconnues légitimes.

Depuis cette époque, et par suite de quelques difficultés qui n'ont pas permis de réaliser la totalité des prêts consentis, quelques fonds sont redevenus disponibles. La commission a dû en faire une nouvelle répartition; elle a même jugé utile, pour parer à toutes les éventualités, de distribuer provisoirement une somme supérieure à celle effectivement libre. Aujourd'hui ses travaux peuvent donc être considérés comme définitivement terminés.

Pour extrait : J. REBOUX.

Angleterre.

Nous donnons l'extrait suivant d'une correspondance de Londres, du 28 janvier :

« Hier soir, il s'est tenu dans New Hall Edgard-Road, un meeting d'ouvriers. Voici les résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité :

- « Le meeting est d'avis que les commis-saires rebelles Mason et Slidell, qui arrivent en ce moment d'Amérique en Angleterre, sont entièrement indignes des sympathies des classes ouvrières de toutes les nations, comme propriétaires d'esclaves, comme agents avoués d'une fraction tyrannique en révolte contre la République américaine, comme des ennemis jurés des droits politiques et sociaux des classes laborieuses de tous les pays. »

La résolution suivante a été adoptée avec la même unanimité :

- « En présence des efforts mal déguisés du *Times* et d'autres journaux retrogrades, pour égarer l'opinion publique, et pour nous pousser à la guerre contre des millions de frères, pour décrier les institutions démocratiques dans l'épreuve qu'elles ont à subir en Amérique, et il est du devoir des classes laborieuses d'exprimer leurs sympathies pour les efforts gigantesques des Etats-Unis, et de flétrir les manœuvres du *Times* et son indigne défense de la cause de l'esclavage. »

On lit dans le *Times* :

« L'arrivée de MM. Mason et Slidell est selon nous un fait de peu d'importance. La ligne de conduite des deux gouvernements ne doit vraisemblablement pas être modifiée le moins du monde par la représentation de ces deux gentlemen. Ils seront l'objet d'une faible curiosité et rien de plus. Avec le bon sens qui a distingué depuis le commencement de la guerre la section du peuple américain à laquelle ils appartiennent, ils se tiendront parfaitement tranquilles à Londres et à Paris et attendront les événements qui s'accomplissent. L'inaction est assurément, la meilleure politique qu'ils aient à suivre. Mieux eût valu pour la cause confédérée qu'ils fussent restés derrière les grilles de

la prison de Boston, s'ils devaient se mêler aux discussions qui s'éleveront dans les Chambres anglaises et françaises. Dans ce pays, nous aimons à suivre notre voie et à faire les choses à notre manière. M. Mason est un vieux politique, et il comprendra que dans la position qu'il occupe maintenant, il ne peut mieux servir son pays que par l'inaction et le silence. Ces gentlemen ont une importance si minime que nous serions plus disposés à les considérer comme les victimes du capitaine Wilkes que comme les envoyés du président Davis. Oubliant leur position diplomatique et les regardant comme les personnages d'un récit intéressant. Nous sommes heureux d'annoncer la fin de leurs souffrances. »

Le roi de Prusse a fondé, à l'occasion du couronnement de Königsberg, un nouvel ordre de chevalerie, l'ordre royal de la Couronne de Prusse. Plusieurs brevets de cet ordre viennent d'être envoyés à des écrivains de la presse parisienne, en souvenir du voyage de Compiègne. Parmi les écrivains désignés par la Cour de Berlin, sur les indications de l'ambassade de Prusse, figurent M. Delamarre, de la Patrie, qui a reçu les insignes de commandeur, et M. de Sacy, des Débats; Ernest Dréolle, de la Patrie; Limayrac, du Constitutionnel; Weiss, des Débats, nommés officiers.

Russie.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* annonce que l'Assemblée de la noblesse à Moscou a résolu d'appliquer le système électif à l'administration et à la justice. L'administration des impositions provinciales doit être retirée aux fonctionnaires de l'Etat pour être confiée à des fonctionnaires nommés par la voix des élections. Tous les propriétaires de 500 déniatines et les capacités en possédant 150 seraient éligibles.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 31 janvier.

Le Prince de Galles partira le 7 février; à son passage à Vienne, il restera dans cette capitale un ou deux jours, puis il s'embarquera à Trieste à bord de l'*Osborno*.

Le Havre, 31 janvier.

Marché aux cotons : Bas New-Orléans, 153; marché calme. Ventes de la semaine : 40,000 balles; arrivages, 40,000 balles; stock, 116,000 balles.

Vienna, 30 janvier.

Cattaro, 29. — Luca Vucalovich, dans un commandement adressé aux insurgés de l'Herzegowine, est remplacé par Nikofor, prêtre catholique.

Raguse, 30. — Les Turcs se sont avancés sans résistance de Poglizza jusqu'à Grawska. Les insurgés se dispersent.

Athènes, 26. — Le ministre Mianlis a été remplacé par le ministre Kanaris en faveur duquel une démonstration populaire a eu lieu. La garnison a été consignée et des patrouilles parcourent la ville.

Turin, 30 janvier.

Rome. — On assure que 150 brigands commandés par Edouard Kramer sont partis se diriger vers Brindisi.

La santé du Pape est rétablie. On prépare un nouveau plan d'insurrection et de débarquement de brigands sur la plage de Saint-Benedetto.

L'Emprunt italien est à 65.25.

Constantinople, 30 janvier.

Aujourd'hui il y a eu réunion des représentants des cinq grandes puissances

chez le ministre des affaires étrangères Aali-Pacha; on s'y est occupé des affaires ordinaires de la Syrie.

Le grand visir Fuad-Pacha, assistait à cette réunion.

Cabouli-Efendi, Mustechar du ministère des affaires étrangères, est nommé inspecteur-général de la Syrie et partira prochainement pour se rendre à son poste. Une escadre turque partira prochainement pour les eaux d'Antivari. L'envoi de cette escadre a lieu dans un but de précaution.

Marseille, 31 janvier.

On mande de Rome qu'une lettre de la Congrégation du Concile datée du 18 janvier, vient d'être expédiée à tous les évêques du monde catholique afin de les convoquer pour le mois de mai prochain à Rome. La lettre donne pour motif à cette convocation la canonisation de plusieurs martyrs.

Les délégués polonais ont remis au Pape une adresse couverte de plusieurs milliers de signatures, afin de remercier Sa Sainteté de ses actes récents à l'égard de la Pologne.

Naples, 28. — La Basilicate et les provinces sont plus tranquilles. Un combat a eu lieu aujourd'hui avec des bandes concentrées vers Mont-Gargano.

Les habitants de Torre del Greco recommencent à bâtir. Le Vesuve cependant vomit encore des cendres.

St.-Petersbourg, 31 janvier.

Le journal la *Nordische Post* constate que partout il règne un état de mécontentement, d'appréhension et d'impatience. Ce journal voit les causes de cette situation dans l'émancipation des serfs, dans le changement du système de crédit et dans le mécontentement des nobles; surtout à cause de l'inexactitude avec laquelle les paysans acquittent leurs prestations. Le gouvernement s'est porté caution pour ces paiements et tiendra parole. Toute transaction exige un certain temps, mais la noblesse doit se décider à accepter le nouvel état de choses et à soutenir le gouvernement. Une solution n'est possible que par la réalisation complète de l'œuvre de l'émancipation commencée. La noblesse par son attitude peut faciliter les efforts du gouvernement pour arriver à la solution ou la retarder.

Alexandrie (Egypte), 30 janvier.

M. Lambert, négociant français qui a joué un rôle important dans les derniers événements accomplis à Madagascar et qui est parvenu à faire prédominer les idées de civilisation dans les conseils du jeune roi Rodama II, est arrivé à Alexandrie. M. Lambert est parti pour Paris où il va remplir une mission auprès de l'Empereur Napoléon.

Les nouvelles de Maurice du 5 janvier, portent que le choléra a cessé de sévir dans cette île.

Madrid, 30 janvier.

Le règlement de la convention pour la dette de 1823 sera signée à Madrid après le retour de M. Mon.

Lisbonne, 30 janvier.

Une ovation a eu lieu en l'honneur du Roi et de son père qui avaient été voir lancer deux vapeurs à la mer.

INDUSTRIE ET COMMERCE

BULLETIN COMMERCIAL.

ROUBAIX. — Affaires presque nulles et à des prix désastreux; restriction de plus en plus grande de la production; renvoi d'ouvriers et baisse progressive des salaires: tel est le bilan de la semaine qui vient de s'écouler.

Cette situation prévue est d'autant plus pénible que la fin de janvier est généralement l'époque où la vente a le plus d'activité sur notre place.

La fabrication de la fantaisie pour robe est presque insignifiante.

Le manque de commissions au début de la saison explique le ralentissement dans la production de cet article.

Bien que la crise qui nous atteint en ce moment doive être, au dire des théoriciens optimistes, passée prudemment sous silence, nous n'avons aucun intérêt à taire la gravité de la position qui est faite à la fabrique de Roubaix et qui n'a aucune analogie avec les crises précédentes.

Approuverait-on un industriel qui chercherait à se dissimuler sa mauvaise position et qui ne s'avouerait pas les causes qui le font souffrir?

Nous ne sommes pas alarmistes; nous sommes vrai, voilà tout. Nos paroles ne peuvent produire aucun mauvais effet car nous nous adressons à des hommes qui savent envisager en face une situation difficile, et qui sauraient faire justice de toute exagération.

Nous n'aurons pas la faiblesse d'imiter les journaux officieux qui considèrent comme un péril social le moindre aveu de la vérité et nous affirmerons résolument que le traité de commerce avec l'Angleterre est la principale cause de la crise qui sévit à Roubaix.

Les maisons françaises ont surtout commissionné en Angleterre des tissus de laine et de coton, similaires de ceux que nous fabriquons; or, les évaluations les plus modérées portent à 40,000,000 de fr. le chiffre des commissions remises dans ces genres de tissus pour la saison de printemps (et le relevé du premier trimestre dira si ce chiffre est exagéré). Cette somme représente environ la production de cinq mois de travail pour Roubaix, ce qui revient à dire que les Anglais se sont mis en notre lieu et place pour cette saison.

Les acheteurs reconnaissent, nous dirait-on peut-être, qu'ils se sont trop pressés; que vis-à-vis des progrès étonnants de notre industrie, depuis quelques mois, ils regrettent de s'être engagés au point qu'ils vendront à perte leurs marchandises anglaises.

Nous voulons bien admettre tout cela; mais, en attendant, ces acheteurs ayant consacré à ces affaires, faites à notre grand préjudice, leurs ressources qui ne sont pas inépuisables, ils ne veulent pas, en surcroît, prendre encore de nos tissus. Ne faut-il pas qu'ils écoulent ce stock énorme dont ils se sont chargés? Il se passera donc un certain temps avant que nous les voyions acheter ici comme par le passé.

Pendant la crise financière américaine de 1857, Lyon a bien souffert mais beaucoup moins qu'aujourd'hui.

A cette même époque, où l'escompte était à 10%; Roubaix a travaillé activement pour le marché intérieur qui est, en somme, son principal débouché. Les vivres étaient chers mais l'ouvrier gagnait double façon.

L'Angleterre, on se le rappelle, était alors dans une complète stagnation d'affaires.

Aujourd'hui, les rôles sont renversés: nous sommes dans la détresse et les fabrications anglaises en tissus mélangés de laine et de coton travaillent activement pour la France et ont des ordres jusqu'à fin mai.

Il est évident que, sans le traité de commerce, nous travaillerions au moins autant qu'en 1857, et toute personne qui est au courant de ces faits en tire la même conclusion que nous.

En ce qui concerne Roubaix, nous pouvons donc établir que la crise actuelle est causée, pour la plus grande part, par le traité, et en second lieu par la crise américaine qui empêche notre exportation, et par la cherté des subsistances.

Il est malheureusement à craindre que ces causes ne soient pas près de prendre fin et à ce titre on ne peut que recommander aux industriels la prudence et la circonspection.

Nous espérons, avec notre confiance habituelle, que les acheteurs, rendus plus circonspects par l'échec que nos optimistes

leur prédisent, ne s'engouleront plus aussi facilement des tissus anglais et que le traité de commerce exercera une influence moins désastreuse sur les saisons prochaines. Mais cette amélioration qu'on nous fait prévoir pour l'avenir ne guère pas notre mal actuel et n'empêche pas nos ouvriers de souffrir cruellement.

A ce sujet, nous ferons une observation, un grand nombre de journaux ont annoncé que le gouvernement avait envoyé des secours considérables à Lyon et à Saint-Etienne (nous ne savons si cela est vrai), on parle de 300,000 fr. pour le premier de ces deux villes et de 200,000 fr. pour la seconde. En outre, des souscriptions dans les journaux de Paris et du midi, et des quêtes publiques ont produit des sommes importantes. — Roubaix a reçu 6,000 francs.

Il est à espérer que notre administration sollicitera du gouvernement des secours plus larges, proportionnés aux misères que nous avons à soulager.

J. REBOUX.

VILLES DE ROUBAIX & DE TOURCOING

Emprunt de 1860.

3^e TIRAGE. — 1^{er} FÉVRIER 1862.

Liste, par ordre de sortie, des Numéros primés au troisième tirage pour le remboursement des 60,000 obligations créées en vertu de la loi du 6 juillet 1860.

ORDRE DE SORTIE	NUMÉROS SORTIS	IMPORTANCE DES PRIMES.	ORDRE DE SORTIE	NUMÉROS SORTIS	IMPORTANCE DES PRIMES.
1	33,721	25,000	30	14,800	100
2	5,950	40,000	31	46,209	100
3	32,588	4,000	32	24,216	100
4	25,195	1,000	33	26,864	100
5	51,783	1,000	34	6,395	100
6	34,693	1,000	35	4,270	100
7	23,769	1,000	36	4,990	100
8	4,079	500	37	20,888	100
9	51,242	500	38	46,923	100
10	20,574	500	39	43,453	100
11	18,753	500	40	39,297	100
12	46,970	500	41	668	100
13	54,742	500	42	34,665	100
14	51,303	500	43	5,892	100
15	4,102	500	44	59,614	100
16	12,391	500	45	31,316	100
17	16,303	500	46	12,028	100
18	36,115	200	47	48,747	100
19	48,883	200	48	14,873	100
20	36,561	200	49	34,621	100
21	19,894	200	50	16,451	100
22	2,918	200	51	5,377	100
23	51,239	200	52	46,731	100
24	54,944	200	53	53,903	100
25	54,767	200	54	44,249	100
26	47,210	200	55	20,014	100
27	54,868	200	56	39,964	100
28	45,854	100	57	13,851	100
29	59,759	100			

Roubaix—Tourcoing, le 1^{er} Février 1862.

Certifié conforme au procès-verbal du tirage de ce jour.

Le Maire de Roubaix,

ERNOULT-BATAY.

Le Maire de Tourcoing,

ROUSSEL-DEFONTAINE.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 31	le 1 ^{er}	haute	baisse.
4 1/2 au compt.	99.40	99.30	•	• 10
3% au compt.	71.05	71.10	• 05	•
Banque	2990	3000	10	•
Oblig. du trés.	465	465	•	•

(La suite au prochain numéro.)

Grâce à l'Éthéroléine de Chalmis, on peut aujourd'hui enlever soi-même, et avec la plus grande facilité, toutes les taches occasionnées par le contact des corps gras ou résineux.

L'emploi de cette eau permettant de détacher chez soi les objets de toilette les plus précieux et les plus riches, se multiplie considérablement; il est maintenant apprécié par toutes les personnes compétentes.

redeviens patrimonial, en élevèrent le prix beaucoup au-delà de ce que d'Orgemont avait espéré dans le principe. Il en résulta que, pour conserver la plus grande partie de ce dont il avait été dépouillé par la confiscation, le duc ne fut obligé de détacher de son domaine que des parties éloignées et d'une valeur assez médiocre. Cette opération terminée, et l'absence de madame d'Orgemont, d'après ses dernières lettres, devant se prolonger encore quelques temps, le duc se déterminait à retourner à Paris. D'Orgemont ne contribua pas peu à cette résolution, dont nous saurons bientôt la cause et l'intérêt pour lui. En attendant, il écrivit à sa femme pour l'instruire de sa prochaine arrivée, et la prévenir qu'il était temps de prendre les mesures concertées entre eux avant leur séparation.

Albert était au comble de la joie. Toutes ses anciennes craintes s'étaient évaporées; il allait voir enfin se terminer son exil, car c'était ainsi que depuis l'absence d'Henriette il regardait le séjour qu'il habitait avec un père tendrement cher. Le bonheur avait tout à coup prêté une couleur différente à ses idées: elles se réalisaient à présent dans son imagination sans le moindre obstacle, et il était dans cette disposition d'esprit si naturelle en pareil cas, lorsqu'un hasard qu'il n'avait pu prévoir lui fournit l'occasion d'ouvrir son cœur à son père.

D'Orgemont était un jour à la chasse, et le duc de Saint-Ceran prenait plaisir à rappeler devant son fils toutes les obligations qu'il avait à un ami aussi rare que dévoué. A la suite des épanchements de sa reconnaissance, il se félicitait comme d'une chose qui lui fut personnelle du bonheur que d'Orgemont avait trouvé dans

une femme douée de qualités aussi précieuses que madame d'Orgemont, et dans la sensible et aimable Henriette. A ce nom, le cœur d'Albert palpita de la plus vive des émotions: ses yeux, fixés sur son père, semblaient lui adresser un muet et éloquent remerciement. « Mille fois heureux, ajouta le duc, l'homme dont la destinée s'unira à celle de cette charmante personne! — Oui, mon père, s'écria Albert enhardi par ces paroles, oui, je sens depuis que j'ai été à portée de l'apprécier, tout le bonheur qu'elle apporterait à l'homme dont vous parlez, et si c'était moi que le ciel appelât à un sort si digne d'envie, ma félicité s'accroîtrait de la certitude que vous trouveriez en elle les sentiments d'une véritable fille. » Le duc, pendant ce discours, jetait sur son fils des regards où se peignaient sa surprise et son embarras.

« Albert, lui dit-il après un moment de silence, mon fils, qu'avez-vous dit? y pensez-vous bien? Mais, avant tout, je vous demande une explication franche: la famille d'Orgemont a-t-elle connaissance de ce secret que vous me confiez si tardivement? — Non, et je vous en donne ma parole, répondit Albert. Puis-je avoir un ami dans le sein duquel je dépose mes secrets de préférence à celui auquel je m'adresse? » Rassuré par ce ton de franchise et de tendresse, le duc parut plus calme. « Mon ami, reprit-il, le plus grand chagrin qui pourrait m'arriver dans la vie serait d'être placé dans une position telle que j'eusse l'apparence de l'ingratitude envers d'Orgemont: je lui ferais sans peine le sacrifice de la fortune que je recueillerais; mais, j'exposerais volontiers ma vie pour conserver la sienne; mais je ne puis disposer de ce qui ne m'appartient pas, et dans cet ordre de choses je place le nom

que je tiens de mes ancêtres et que je dois transmettre à mes descendants aussi pur que je l'ai reçu. Aucune considération ne me portera à m'écarter de ce principe, auquel tient l'honneur de ma famille, et je ne crois pas que ce langage ait besoin de plus longs raisonnements pour être entendu de mon fils. » L'arrivée de d'Orgemont mit fin à cette conversation qui fut tout à la fois la première et la dernière que le duc se souciait d'entamer sur un sujet que son cœur et sa réflexion redoutaient également.

Ce n'était pas seulement à cause de d'Orgemont qu'il en coûtait au duc de Saint-Ceran de n'écouter en cette circonstance que ce qu'il regardait comme la voix de son devoir. Il s'en affligeait aussi pour son fils, qu'il aimait tendrement et qu'il voyait avec peine engagé dans un combat si pénible à son âge. C'est par cette raison, et pour l'aider à en sortir victorieux, qu'il s'était exprimé sur-le-champ de manière à lui ôter tout espoir de le faire revenir d'une résolution qui était irrévocablement prise. Albert en demeura convaincu, et cette pensée détruisit à l'instant tous ces rêves de bonheur qu'avait enfantés son retour à Paris. Cependant, quelque triste que fut son départ, il était loin de s'attendre que son arrivée dût l'être encore davantage, et ce fut malheureusement ce qu'il ne tarda pas à éprouver. Pendant la route, il avait longtemps réfléchi sur la conduite qu'il avait à tenir à l'égard de la famille d'Orgemont, et il s'était arrêté à cette pensée qu'il devait éviter de témoigner un trop grand empressement à s'y présenter; mais il éprouva que cette sage résolution n'était pas d'une exécution facile. En effet, dès le lendemain de son arrivée à

Paris, il se trouva, sans trop savoir comment, devant la maison habitée par Henriette, et il y était entré avant de s'être rappelé la promesse qu'il s'était faite à lui-même avec tant de solennité. Madame d'Orgemont était seule quand il se fit annoncer. Elle courut au-devant de lui et le reçut avec son affection accoutumée, bien qu'il y eût dans ses manières un embarras visible. Albert lui-même ne se sentait pas à son aise. Ses yeux ne cherchaient que celle qu'ils ne pouvaient apercevoir; présente, elle l'eût peut-être moins occupé. Il se le disait au moins, et s'il n'avait pas une seule fois prononcé son nom, ses regards avaient cent fois exprimé le désir d'apprendre pourquoi elle ne se montrait pas. Madame d'Orgemont sentit bien qu'elle ne pouvait feindre plus longtemps de ne pas comprendre ces interrogations répétées; et, d'un ton qu'elle s'efforça de rendre le plus naturel qu'il lui fut possible, elle plaça dans la conversation que dans la matinée elle avait reçu de Lunéville une lettre de sa sœur qui lui annonçait qu'elle était arrivée sans accident chez elle avec sa chère Henriette. « Je n'ai pu, ajouta madame d'Orgemont, refuser à ma sœur le plaisir d'emmener sa nièce. Elle a fait un voyage ici tout exprès pour me la demander, et je la lui ai confiée pour quelques mois. » Pendant cette explication, Albert employait d'inutiles efforts pour cacher sa vive agitation; elle n'échappa pas à la pénétration de madame d'Orgemont que cette observation au surplus ne servit qu'à convaincre encore mieux de la sagesse et de la nécessité du parti auquel elle et son mari s'étaient arrêtés.

Dès ce moment, Albert, malgré son tendre attachement pour les parents d'Henriette, ne les vit plus sans éprouver un